



COMMUNICATION



COACHING

Coaching - Formation - Facilitation



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification Qualiopi délivrée au titre de la catégorie Action de formation (L6313-1).

Prévenir et faire face aux agissements discriminatoires et au harcèlement au travail

Cette formation fournit les clés pour **identifier des agissements** relevant du **harcèlement moral** ou **sexuel**, mais aussi de la **discrimination**. Elle apporte des éléments concrets et pratiques pour **prévenir** ces agissements et **savoir agir** et **réagir** face à de telles situations.

I- Le cadre de la formation

Public : DRH, RRH, Manager, Membre du CSE, de la CSSCT, Médecin du travail, Référent sexisme et harcèlement sexuel, référent discrimination....

NB : cette formation est obligatoire pour les référents harcèlement.

Pré-requis : aucun.

Durée : disponible sous deux formats

- 1 jour en présentiel (7 heures).
- 2 jours en présentiel (14 heures).

Tarifs : 1 400 euros HT pour 1 jour, 2 600 euros HT pour 2 jours.



II- Les objectifs de la formation

- Connaître le cadre et les risques juridiques.
- Définir le harcèlement - moral, sexuel - et la discrimination.
- Comprendre les agissements qu'ils recouvrent et leurs conséquences.
- Identifier les dispositifs de lutte et les outils de prévention.

III- Les objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- S'approprier le cadre juridique.
- Repérer les comportements discriminatoires et de harcèlement (moral ou sexuel).
- Proposer et mettre en oeuvre des dispositifs de lutte et des outils de prévention.
- Agir concrètement face à une situation de harcèlement ou de discrimination.

IV- Les modalités et délai d'accès

Les inscriptions des stagiaires se font à la charge du client, après signature d'un bon de commande.

Le calendrier est fixé conjointement par le client et l'organisme de formation.

En intra, le délai d'accès à cette formation est de 7 jours ouvrés maximum après contractualisation avec le client.

Pour toute inscription, contactez Béatrice Bétemps-Aufranc au 06 10 12 13 58.
Mail : beatricebetemps-aufranc@be-a-ba-communication.fr

V- Les modalités pédagogiques

La formation s'appuie sur une **pédagogie active** :

- Vidéos de décryptage pour favoriser les prises de conscience des participants.
- Exemples pour caractériser le comportement discriminatoire ou de harcèlement.
- Mise en situation pour illustrer des cas concrets.

VI- Le programme et la méthode pédagogique

Avant - Individuellement

Un **quizz d'évaluation des connaissances** à réaliser par chaque participant.

Pendant - En groupe

Des ateliers en sous-groupe sont proposés avec des debriefs systématiques.

1- Reconnaître la discrimination et le harcèlement moral et sexuel

- Le harcèlement moral et sexuel, la discrimination : ce que dit la loi.
- Les comportements à risque et les agissements s'apparentant à la discrimination et au harcèlement.
- Les conséquences psychosomatiques et psychologiques de la discrimination et du harcèlement.

2- Prévenir la discrimination et le harcèlement moral et sexuel

- Les obligations de sécurité et de résultats de l'employeur
 - o Les mesures réglementaires et organisationnelles
 - o Les mesures individuelles, les comportements adéquats
 - o Les outils de communication
- Les dispositifs de prévention et niveaux de prévention.

3- Réagir à un cas de discrimination et de harcèlement

- Écouter, recueillir, conduire un entretien.
- Se rapprocher des acteurs ressources : CSE, médecin du travail, médiateur...
- Adopter les bons comportements et éviter les erreurs.

Après - Individuellement

- Remise d'un support pédagogique détaillé.
- Remise d'un **plan personnel de mise en application**.
- Remise d'un **questionnaire d'évaluation des compétences acquises**.

L'animation est assurée par une consultante et formatrice spécialisée.



VII- Accessibilité de la formation pour les personnes en situation de handicap

L'accueil des personnes en situation de handicap représente un point essentiel dans notre approche humaniste.

Il est recommandé au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l'accueillir dans des conditions optimales, sous réserve de l'étude de son dossier.

Contact et référente handicap : Béatrice Bétemps-Aufranc

Téléphone : 06 10 12 13 58

Mail : beatricebetemps-aufranc@be-a-ba-communication.fr